



CONSEIL CITOYEN DE CHALETTE

Assemblée Générale extraordinaire - 6 octobre 2017

Étaient présents :

Patricia HOSTE
Senay KONYALI
Vanessa MALUTAMA NGOY
Irène VABE
Cécile HAUET
Stéphane KEDHINI
Houda SAOUD
Erick SERDINOFF

Avaient confié leur pouvoir :

Bruno TOUANE à Patricia HOSTE
Brigitte RENARD à Senay KONYALI

Étaient absents :

Brigitte RENARD
Julien RENARD
Bruno TOUANE

Étaient invités : Colette et Vincent ROUSSEL

Le Conseil Citoyen de Chalette s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, le vendredi 6 octobre 2017. Après avoir fondé un collectif, le 20 juillet 2016, et après avoir été reconnu en tant que conseil citoyen par la Préfecture (cf. arrêté préfectoral du 21 octobre 2016), le Conseil Citoyen de Chalette souhaite maintenant se constituer en association.

1. STATUTS

Les statuts ont été adoptés à main levée, à la majorité absolue des votes exprimés

2. BUREAU

L'élection organisée lors de l'assemblée générale annuelle du collectif, 15 avril 2017, a de nouveau été approuvée à l'unanimité. En voici la composition :

- deux co-présidentes :

Patricia HOSTE et Senay KONYALI

- deux co-trésorières et co-représentantes légales de l'association:

Vanessa MALUTAMA NGOY et Houda SAOUD

3. CHARTE

La Charte adoptée lors de l'assemblée générale annuelle du collectif, 15 avril 2017, a de nouveau été approuvée à l'unanimité.

Fait à Chalette, le 6 octobre 2017

Les co-Présidentes,

Senay KONYALI

Patricia HOSTE

Les co-trésorières et représentantes légales,

Houda SAOUD

Vanessa MALUTAMA NGOY